

Les armées sont le berceau de l'Etat car la sécurité a été et est la condition de tout développement économique ou social. En même temps, résultat de trente ans de réformes, sinon de restructurations, les armées doutent, s'inquiètent. Leur capacité à agir est de plus en plus réduite, leur légitimité à exister peut-être compromise à terme. Cette situation est aussi confrontée aux interrogations des Français : quel est l'intérêt de ces forces armées qui, finalement, n'assurent leur protection que d'une manière lointaine, sans doute coûteuse, peu visible et pas toujours compréhensible en Afghanistan, en Libye ou en Afrique ?

La « réorganisation » issue du Livre blanc a fait des armées de simples contributrices à la protection des citoyens par le biais des politiques de sécurité intérieure et de sécurité civile. Certes la règle, pour l'instant respectée, est de fournir en fonction des effets attendus, une capacité « clés en mains » sous le commandement opérationnel du chef d'état-major des armées. Les armées garderaient pour seules vocations d'assurer la pérennité de la dissuasion et de servir de corps expéditionnaire... ce qui sera valable tant qu'il y aura des conflits. Cela signifie à terme de nouvelles réductions de leur format à moins que l'on tire les conséquences de l'échec de l'Europe de la défense avec le cas libyen. Faire une guerre juste et légale ne suffit pas pour entraîner derrière soi des forces alliées.

L'armée est de plus en plus une inconnue pour les citoyens. Son image positive, sans doute aussi sa capacité à recourir à la force maîtrisée, nourrissent les fantasmes de syndicalistes de la police (novembre 2005 lors des émeutes), de politiques (Ségolène Royal pour remettre les « jeunes » désocialisés dans le droit chemin), d'élus (appel du maire de Sevran en 2011), du citoyen qui souvent évoque son regret du service militaire... pour les « jeunes ». L'armée d'hier, dernier recours contre tous les désordres, n'existe (presque) plus et ce ne sont pas les soldats patrouillant ostensiblement dans les gares et les aéroports qui y changeront quelque chose.

Enfin, cette mauvaise idée du « coeur de métier » a justifié les réformes et les abandons. Certes l'aptitude à faire la guerre est spécifique. Cependant, c'est surtout leur aptitude à agir dans des situations très dégradées qui donne l'utilité sociale des armées. Elle dépasse largement la notion de « coeur de métier ».

## **Un ministère des armées**

Peut-on encore redéfinir les relations entre la nation et les armées ? L'idée de la simple contribution de celles-ci à la sécurité du territoire et à la protection des Français est à revoir. Les armées ne font pas que « contribuer ». Elles sont le garant de la pérennité de la France. Elles ne sont ni politisées ni syndiquées, ne se mettent pas en grève, servent en tout temps, en tout lieu. Elles sont l'expression de la communauté nationale dans sa diversité et dans la volonté de servir avec abnégation. Cette place doit être confirmée par des signes forts.

Aussi, la nécessaire visibilité des forces armées, et donc leur rayonnement, devrait amener le retour d'un ministère des armées comme le précise l'ordonnance de 1959 au lieu d'un ministère de la défense afin que les soldats de la République puissent s'identifier à « leur » ministère. Cela implique ensuite qu'un ministre des armées soit autant présent sur la scène politique qu'un ministre des affaires étrangères dès lors qu'un conflit est engagé. Toutes les unités militaires devraient rejoindre à terme le ministère des armées, alors qu'une partie

d'entre elles servent au sein du ministère de l'intérieur avec le statut militaire (gendarmerie, pompiers militaires à Paris et à Marseille, sécurité « civile ») pour lui permettre de fonctionner en permanence, notamment à moindre coût.

Les forces armées, notamment terrestres, doivent surtout retrouver leur vocation à protéger le peuple sinon les institutions, quelle que soit la crise. Elles doivent disposer d'une capacité à intervenir sur le territoire national, voire créer des unités spécialisées régionales sous la forme par exemple d'une garde nationale complétant la réserve. Le rôle de celle-ci doit être revu avec des réservistes devenus souvent des supplétifs de toutes les administrations en mal d'effectifs. Cette réappropriation de la défense du pays par un plus grand nombre de citoyens pourra renforcer le lien entre l'armée et la nation, favoriser le recrutement, et envisager pourquoi pas un nouveau rôle social pour les armées.

Enfin, revitaliser l'esprit de défense amoindri avec la suspension du service militaire et valoriser les armées nécessitent le vote de la proposition de loi du 1<sup>er</sup> juin faisant notamment du 11-Novembre une journée dédiée au souvenir des soldats morts dans toutes les guerres. L'armée de la République a vocation à protéger le peuple et les institutions. A ce titre, sa place dans les institutions représente un facteur d'équilibre des pouvoirs régaliens et un élément clé de la démocratie. L'engagement de chaque soldat-citoyen fait de l'armée la protectrice naturelle et ultime de la nation dans toutes les crises sinon contre tout excès de pouvoir ou totalitarisme.

Or, il est possible que le rôle de l'armée puisse changer et être affaibli. Ce choix important, hasardeux dans un monde de plus en plus dangereux et une violence de moins en moins retenue, devra être assumé par chaque citoyen et par la classe politique. Cette question doit donc être posée : quelle armée la nation souhaite-t-elle au XXI<sup>e</sup> siècle et pour quel rôle ?